

CSAL DU : LUNDI 17 JUIN 2024

Suite à la lecture des déclarations liminaires, M. DUFRESNOY a répondu aux remarques des organisations syndicales. **A la question de l'alliance CFDT-CFTC 78 concernant l'implication de la DDFIP du 78 dans l'expérimentation de la semaine en 4 jours. M. DUFRESNOY rappelle qu'aucune discussion à ce sujet ne s'est tenue au niveau du CSA de réseau et que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour du présent CSA. Néanmoins, il précise que la DDFIP du 78 ne fera pas partie des services expérimentateurs.**

L'ordre du jour du CSAL est le suivant :

Point n°1 : Réinstallation de l'antenne pérenne de Rambouillet de la Trésorerie Versailles EH au CFP de Rambouillet (pour avis)

Point n° 2 : Installation du Pôle des Opérations Complexes à Saint-Germain-en-Laye (pour information)

Point n° 3 : Bilan de la Campagne déclarative Impôt sur le revenu (pour information)

Point n° 4 : Planning prévisionnel des CSAL et FS pour le second semestre 2024 (pour information)

et les questions diverses.

- Point n°1 : Réinstallation de l'antenne pérenne de Rambouillet de la Trésorerie Versailles EH au CFP de Rambouillet (pour avis)

Il est envisagé, à compter du 01/12/2024, de transférer l'antenne pérenne (située 13 bis rue Pasteur) dans les locaux du CFP de Rambouillet (situé au 2 rue Pasteur). Le transfert de l'antenne dans les locaux du CFP de Rambouillet va permettre aux agents d'intégrer un espace de travail entièrement rénové d'une superficie d'environ 200 m².

Vote pour avis : Pour à l'unanimité de l'ensemble des OS, bien que ces dernières auraient préféré une trésorerie au lieu d'une antenne.

- Point n° 2 : Installation du Pôle des Opérations Complexes à Saint-Germain-en-Laye.

La création du POC au 1er septembre 2024, a fait l'objet d'une présentation aux équipes (brigades et BCR) et d'un vote auprès des organisations syndicales lors du CSAL du 9 janvier 2024.

Le POC sera installé au R+2 du CFP de Saint-Germain-en-laye.

Il n'y a pas suffisamment d'arrivées pour combler tous les postes. Les 3 brigades du POC ne seront pas pleines, une brigade sera vide. Elle sera comblée petit à petit, au fur et à mesure des mutations.

- Le point N°3 porte sur le bilan de la campagne déclarative Impôt sur le revenu.

M. GABRIAGUES présente le bilan de la campagne déclarative 2024.

43 011 usagers sans rendez-vous ont été reçus dans les SIP soit une baisse de 7,78 % par rapport à la campagne 2023.

4 446 usagers ont été reçus avec rendez-vous soit une baisse de 21,82 %.

Le nombre d'appels décrochés et sur rendez-vous, depuis le début de la campagne, en cumulé est de 23 628 soit une baisse de 2,01 %.

Concernant le fonctionnement des maisons France Services et des accueils de proximité, ces permanences ont été tenues exclusivement sur rendez-vous téléphonique ou en visioconférence, compte tenu du contexte Urgence attentat.

Questions diverses :

- M. PRIVEZ rappelle les règles du contrôle de traçabilité de consultation des dossiers sensibles ou d'agents de notre administration fait par la MDRA ou par les chefs de service.
- M. GROSJEAN précise que 10 voitures électriques Zoé vont être livrées. Pour cela des bornes électriques vont être installées dans les CFP.
- Concernant la trésorerie Yvelines amendes une convention va être mise en place avec l'OMP, le procureur et la DDFIP.
- Pour le CDIF, le nombre de e-contact concernant GMBI a baissé. En ce qui concerne le traitement des taxes d'urbanisme, la direction est toujours en attente de précision de la Centrale.
- Le résultat des mutations locales devrait être rendu le 28 juin 2024.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip78@gmail.com